



Langue factuelle, langue du récit

A la naissance, les enfants (nous évoquons ici l'enfant « ordinaire », sans handicap majeur) sont à égalité devant la langue, les différences viendront plus tard selon le bain de langage qu'aura reçu l'enfant. Ce bain de langage est le moyen par lequel l'enfant construit son langage, en fonction de la façon dont on se sera adressé à lui, dont on lui aura parlé, dont les personnes autour de lui se parleront... dès avant la naissance et pendant sa toute son enfance.

Dans la vie de tous les jours, nous utilisons principalement la langue factuelle, celle de « l'ici et maintenant ». Elle s'appuie sur le contexte (« je prends ça ») que nous ne pouvons comprendre qu'en étant présent au moment de l'énoncé.

Les livres et le répertoire oral empruntent cette langue qui n'est pas celle du quotidien et qui ouvre les portes de l'imaginaire : c'est la langue du récit. Elle permet de parler de « ce qui n'est pas ici, pas maintenant ». C'est celle que nous utilisons pour relater un événement vécu, un film vu... Nous sommes alors obligé de donner le contexte (quand, quoi, où, qui, ...).

Non seulement elle relate, mais elle joue aussi un rôle dans la constitution intérieure de l'individu, dans son imaginaire et sa langue intérieure.

Tout le monde (là encore, il s'agit de personne ne souffrant pas de handicap entravant son langage) a une langue factuelle (plus ou moins correcte grammaticalement), mais tout le monde n'a pas une langue du récit souple et fluide. C'est en entendant des récits, lus ou contés, que l'enfant acquiert cette langue là.

Ce bain de langage, *via* les livres ou le répertoire oral, joue aussi un rôle dans l'élargissement du vocabulaire et de la syntaxe. Les mots ne sont pas ceux de tous les jours, ils sont dits dans un contexte porteur de sens et d'affectivité, relayé par les images et par l'adulte.